L'adoption de l'euro n'aura probablement aucune retombée directe sur les marchés boursiers, mais elle pourrait inciter les autorités à promouvoir la notion d'un marché de capitaux unique assorti d'une réglementation d'envergure européenne plutôt que d'une pléthore de règlements nationaux. Cette évolution pourrait provoquer des changements radicaux et une consolidation à grande échelle des bourses et du marché boursier.

5. Les produits dérivés

Malgré la publicité négative récente et persistante dont ils sont victimes, les produits dérivés constituent un volet important et croissant des marchés financiers. Ils se sont developpés parce qu'ils offrent une façon moins onéreuse et plus efficace de structurer des opérations que dans les marchés au comptant et qu'ils facilitent le transfert des risques à ceux qui sont les plus enclins et les plus aptes à les assumer. On reconnaît qu'un marché de produits dérivés bien rodé accroît la diversité, la liquidité et l'efficience des marchés de valeurs mobilières au comptant. En conséquence, le Canada et l'Europe ont pris des mesures en vue de promouvoir les marchés de produits dérivés négociables en bourse, particulièrement les contrats à terme de taux d'intérêt (les États-Unis et le Royaume-Uni n'ont pas besoin de telles mesures, car des marchés bien développés y existent déjà).

À Londres, le LIFFE (bourse dominante en Europe pour les produits dérivés) a fusionné avec la bourse des marchandises et se dit prête à dominer les marchés des produits dérivés négociables en bourse de l'Europe avec l'introduction de l'euro. Le MATIF en France et la bourse allemande sont également actifs, mais il est probable qu'il y aura consolidation lorsque les taux d'intérêt nationaux et les monnaies nationales disparaîtront. Les contrats à terme de taux d'intérêt et d'indices boursiers négociables en bourse requièrent des indices boursiers et des obligations de référence qui permettent d'établir et de valoriser les contrats. Un contrat de taux d'intérêt en particulier prévaudra sans doute : celui de LIFFE.

Selon toute vraisemblance, lorsque les pays adhérant à l'UEM seront connus, les contrats à terme et les contrats de swaps de taux d'intérêt et de devises libellés en euros seront conçus et commenceront à être négociés avant la mise en place de l'Union monétaire, particulièrement sur le marché novateur hors cote (à l'extérieur des bourses). Ce processus devrait être encouragé parce qu'il facilitera la transition des marchés financiers vers l'UEM.

6. Les activités bancaires

Deux points sont mis en évidence : les modalités d'accès au système de compensation interbancaire associé à l'introduction de l'euro de même que les perspectives sur le plan des fusions et des regroupements des banques en Europe.